

M. WARD: L'honorable député préconise-t-il une diminution de la culture du blé?

M. BAKER: Je ne préconise rien de tel. Je souligne simplement l'opportunité de ne pas accroître notre production de blé. Qu'elle reste stationnaire en attendant que les autres formes d'industrie la rejoignent. Si nous avançons et développons outre mesure notre production de blé, nous devrons, pour étendre nos voies ferrées, faire des déboursés dont nous dispenserait l'arrêt de ce développement. Je crois que l'équilibre règnera alors, qu'il y aura beaucoup plus d'harmonie à la Chambre et d'un bout à l'autre du pays, et une plus grande prospérité générale.

Je dois convenir que je ne suis pas très versé en agriculture; ce plaisir et ce privilège ne sont pas donnés à tous, mais de l'aveu général, je crois, ces terres nouvelles qu'on est en train de défricher pour la culture du grain exportable auront un moindre rendement dans vingt ans. S'il en est ainsi, n'épuisons-nous pas trop notre sol vierge, durant la génération actuelle, pour produire du blé destiné à l'exportation, quand cette terre sera peut-être nécessaire dans une cinquantaine d'années pour l'alimentation des générations à venir? Il faut aussi tenir compte de cela.

M. YOUNG (Saskatoon): Puis-je demander à l'honorable député s'il énonce présentement la politique du parti conservateur?

M. BAKER: Je me suis efforcé d'énoncer la politique de mon parti, avant d'aborder cette question, mais apparemment, je ne me suis pas exprimé clairement. Je ne veux pas abuser des instants de la Chambre pour me répéter, mais si mon honorable ami voulait me faire l'honneur de venir à ma chambre, demain, je serais très heureux de causer avec lui.

Je disais donc qu'il faut tenir sérieusement compte de notre production déséquilibrée du blé. La prospérité de la croissante industrie du blé me tient autant à cœur qu'à tout Canadien, j'espère, mais si nous n'augmentions pas notre production actuelle de blé et, entre temps, si nous avions aux moyens d'assurer une plus grande consommation de notre blé au pays, nous serions dans la bonne voie, je crois. J'ai plusieurs cours du blé américain; chacun sait qu'il est inférieur en qualité au blé canadien, mais sa cote est parfois supérieure de 15c. par boisseau à celle du marché de Winnipeg.

Mon programme d'équilibre commercial aux pays protégerait le producteur de blé et tout le monde; le cultivateur recevrait davantage pour son blé, ce qui serait à l'avantage de chacun. De plus, à propos de cette surpro-

duction du blé, rappelons-nous la Russie. Supposons qu'elle recouvre son état normal. C'est ce qu'elle est maintenant en train de faire. Qu'advient-il du blé, quand ce sera fait? L'on annonçait l'autre jour l'expédition de 30,000 tracteurs payés comptant, de New-York en Russie. Si la culture du blé reprend en Russie, j'imagine que la production coûtera meilleur marché là qu'ici. La Russie est plus rapprochée de l'Angleterre que le Canada, et l'Angleterre achètera où le grain lui coûtera le moins; et alors où le blé canadien trouvera-t-il un débouché? Les Etats-Unis n'en voudront pas, la Russie fournira l'Angleterre et que ferons-nous de notre excédent de centaines de millions de boisseaux? Pourquoi ne pas prévoir maintenant cette éventualité possible et s'y préparer? Le producteur de grain devrait, en vue de cette occurrence possible dans l'avenir, travailler à l'accroissement de la clientèle intérieure. J'appelle cela prévenir. N'attendez pas qu'il soit trop tard pour être obligé de dire: eh bien, nous fournissons l'Europe, et maintenant c'est la Russie qui s'est emparée de ce marché. Et il y a aussi l'Argentine qu'il ne faut pas oublier. Le niveau de la vie dans ces pays est moins élevé que chez nous, et que pouvons-nous y faire? La seule solution pour le cultivateur de l'Ouest, et il s'en rendra compte, c'est d'accroître la clientèle canadienne; et c'est la politique du parti conservateur.

Il y a bien des manières de considérer la protection, mais il y en a une qui a été résumée sous une forme qui vous est bien familière encore que si frappante qu'elle ne peut être rappelée trop souvent. Elle est d'Abraham Lincoln, et elle est expressive. Plus modeste que nous Lincoln ne prétendait pas en savoir long en fait de protection. Il disait:

Je ne m'y connais pas beaucoup en fait de tarif, mais je sais bien ceci: Quand nous achetons des marchandises en pays étrangers, nous avons les marchandises mais l'étranger a notre argent, tandis que si nous achetons la marchandise chez nous nous avons la marchandise et l'argent nous reste.

Ce serait une bonne chose de prendre cette formule pour mot d'ordre et de la faire encadrer et installer dans tous les foyers. D'autres entretiennent des idées différentes sur la protection, par exemple le premier ministre. Il en a exprimé quelques-unes le 30 avril 1925, que l'on trouve aux pages 2643 et suivantes des Débats, édition révisée. Le premier ministre a dit alors qu'il faut protéger la ménagère et jusque-là je m'accorde avec lui. Mais c'est un sujet sur lequel il devrait prendre l'avis de grands-parents comme nous, car je prétends que les gens ayant charge de famille, et même des enfants ma-